

Vos questions / nos réponses

## Est-ce utile de mettre ma mère alcoolique sous curatelle ?

Par [Profil supprimé](#) Postée le 31/10/2020 13:32

Bonjour, Ma mere est alcoolique depuis plus de 40 ans. Elle vit depuis plusieurs années seule en appartement. Elle est également sous anti deprimeur. Elle a fait de nombreuses cures sans résultat. Elle a toujours su gérer son argent, n'a jamais bu plus que ses revenus. Aujourd'hui très diminuée suite à sa vie d'alcoolique fumeuse, elle a énormément de difficultés à s'occuper de ses papiers, son ménage, ses courses. Étrangement, elle n'a aucun soucis à se fournir en alcool... ??? Son appartement est sale, ses démarches restent en attente... Elle est parfois ramassée par les pompiers et conduite aux urgences dont elle sort le lendemain. Je me demande si une mise sous curatelle serait bien dans son cas. Pour gérer ses papiers, c'est sûr. Mais pour gérer son argent, je ne suis pas convaincu puisque ma mère n'a pas de soucis de ce côté là. De plus, est-ce que ça pourrait l'empêcher d'acheter de l'alcool ? Gros doute Je n'ai pas envie de restreindre ses libertés (en dehors de ses travers). Mais elle n'est pas capable de s'occuper correctement d'elle. Que me conseillez vous ? Merci d'avance Amy

---

**Mise en ligne le 02/11/2020**

Bonjour,

Nous comprenons bien que cette situation soit difficile à vivre pour vous. En tant que proche d'une personne dépendante, l'entourage se retrouve bien souvent démuné et impuissant. Nous allons vous donner des informations, qui nous l'espérons pourront vous aider.

Votre mère a des difficultés pour gérer l'administratif, dans ce cas il est possible dans un premier temps de rencontrer une assistante sociale. Vous pourrez faire un point avec elle, elle saura vous aiguiller, elle a l'habitude de ce genre de situation et pourra également vous dire si une mise sous curatelle pourrait être bénéfique pour votre mère.

Il existe des assistantes sociales dans les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale), dans les grandes villes. Il est aussi possible de rencontrer une assistante sociale dans les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Nous vous joignons un lien en fin de réponse vers la rubrique « adresses utiles » de notre site internet où vous trouverez les adresses de structures près de chez votre mère.

Vous avez également la possibilité de vous rendre dans les CSAPA pour vous même pour avoir du soutien. Les professionnels de CSAPA, médecins addictologues, psychologues ou travailleurs sociaux sont présents pour aider les personnes dépendantes et aussi pour apporter du soutien à leur entourage. Les consultations y sont gratuites et confidentielles. Nous vous mettons un article ci-dessous à ce sujet.

Enfin, n'hésitez pas à nous recontacter si vous avez d'autres questions ou si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation. Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 2h du matin par téléphone au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) et par Chat de 8h à minuit.

Avec tous nos encouragements pour vos démarches,

Bien à vous.

---

**En savoir plus :**

- [Adresses utiles du site Alcool info service](#)
- [Comment me faire aider?](#)